



Association des Cercles d'Étudiants Luxembourgeois
2, avenue de l'Université
L-4365 Esch-sur-Alzette

de Jugendrot / CGJL asbl
Conférence Nationale des Élèves du Luxembourg
87, route de Thionville
L-2611 Luxembourg

À l'attention de

Monsieur Luc Frieden
Premier ministre
2, place de Clairefontaine
L-1341 Luxembourg

Madame Martine Deprez
Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale
1, rue Charles Darwin
L-1433 Luxembourg

Luxembourg et Esch-sur-Alzette, le 8 octobre 2025

Lettre concernant les résultats de la Sozialronn en matière d'assurance-vieillesse

Monsieur le Premier ministre,
Madame le ministre de la Santé et de la Sécurité sociale,

Nous, représentants de l'Association des Cercles d'Étudiants Luxembourgeois (ACEL), du Conseil de Jeunesse du Luxembourg (de Jugendrot / CGJL asbl) et de la Conférence Nationale des Élèves du Luxembourg (CNEL), avons pris connaissance avec une vive préoccupation des conclusions présentées par votre Gouvernement en matière d'assurance-vieillesse, à l'issue des récentes réunions avec les partenaires sociaux.

Lors du discours sur l'État de la Nation du 13 mai 2025, vous avez affirmé que le système de retraite devait permettre à chaque génération d'envisager sa propre retraite avec sérénité et

vous avez promis, à travers une réforme, d'assurer le financement du système d'assurance-vieillesse pour les 15 prochaines années. Cependant, nous constatons aujourd'hui que les mesures envisagées par votre Gouvernement en la matière sont insuffisantes pour résoudre les défis structurels de notre système de retraites, à savoir l'apparition d'un déficit croissant et l'épuisement rapide de la réserve actuelle. Votre projet de réforme laisse ainsi les jeunes face à une grande incertitude, car il ne leur offre aucune visibilité claire sur la solidité du système à moyen et long terme et ne leur permet pas d'envisager leur avenir avec confiance.

Nous déplorons en outre que les mesures envisagées se concentrent exclusivement sur la population active, sans solliciter de contribution de la part des retraités. Les actifs devraient en effet supporter seule l'effort, à travers une augmentation du taux de cotisation — pesant également sur les entreprises et l'État — ainsi qu'un allongement du temps de travail. Un tel déséquilibre dans la répartition des efforts accentue le sentiment d'injustice et alourdit encore la charge qui pèse déjà lourdement sur les jeunes générations, notamment dans un contexte marqué par des prix du logement particulièrement élevés au Luxembourg.

Alors que nous remercions votre Gouvernement pour l'implication des instances de jeunesse dans les processus de consultation sur la viabilité du système d'assurance-vieillesse, nous considérons que les résultats de la *Sozialronn* traduisent une absence de représentation réelle des intérêts de la jeunesse dans ce format. Nous revendiquons par conséquent une participation pleine et entière des instances de jeunesse aux futurs pourparlers à ce sujet, afin que les voix des jeunes soient véritablement entendues et prises en compte.

Nous comprenons que les conclusions de votre Gouvernement en matière d'assurance-vieillesse et le projet de réforme présenté découlent de l'absence d'un accord entre les participants de la *Sozialronn*. Dans ce contexte, nous appelons les partenaires sociaux et le Gouvernement à dépasser leurs divergences afin de parvenir à une réforme plus ambitieuse, qui assure durablement la pérennité de notre système de retraite et une répartition équitable des charges entre les générations. À défaut d'un accord, il incombe néanmoins au Gouvernement d'assumer sa responsabilité politique et d'examiner sans délai des pistes complémentaires permettant d'assurer la pérennité du système.

Compte tenu des éléments susmentionnés, nous entendons entamer des entrevues avec l'ensemble des participants de la *Sozialronn*. Nous sollicitons par conséquent l'honneur d'une entrevue avec vous, Monsieur le Premier ministre, et avec vous, Madame le Ministre, afin d'aborder de manière constructive ces enjeux d'importance majeure pour l'avenir du pays.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, Madame le ministre de la Santé et Sécurité sociale, l'expression de notre haute considération.

Gianni Di Paoli, Président

Au nom du Comité de l'Association des Cercles d'Étudiants Luxembourgeois (ACEL)

Liam Bremer, Président

Au nom du Conseil d'administration du *de Jugendrot / CGJL asbl*

Luca Roettgers, Président

Au nom du Bureau exécutif de la Conférence Nationale des Élèves du Luxembourg (CNEL)